



BILAN

2008
2014

Majorité municipale
conduite par Jacky Laverdure

Beaucoup a été fait !

Parce que rendre compte est un devoir au cœur de la relation de confiance entre les élus et les citoyens, voici le compte rendu synthétique de notre mandat et des actions que nous avons menées pour La Côte-Saint-André depuis que vous nous avez accordé votre confiance lors des élections municipales de 2008.

Ce mandat que vous nous avez confié, notre équipe l'a conduit avec détermination et avec l'unique ambition de servir l'intérêt général et rétablir la confiance.

Même s'il s'est déroulé dans un contexte difficile lié à la fois à l'état dégradé des finances communales que nous avons trouvées et à la crise sévère qui aura sévi d'un bout à l'autre de ces six années, beaucoup a été fait, même dans des domaines où l'on ne nous attendait pas !

Nous éprouvons la satisfaction d'avoir réussi à donner un **nouvel élan** à La Côte-Saint-André, d'avoir rétabli la confiance.

Ainsi, nous avons jeté les bases qui, demain, doivent permettre à notre équipe d'aborder une nouvelle étape et bâtir **La Côte-Saint-André pour tous**.

Jacky Laverdure



● DES FINANCES ASSAINIES, UNE GESTION RIGOREUSE

Sachant la commune lourdement endettée et aux ressources limitées, nous nous étions engagés à renouer avec une gestion rigoureuse et transparente des finances communales.

Un audit financier réalisé au début de mandat a confirmé le rapport de la Chambre Régionale des Comptes de 2004 qui pointait la situation préoccupante des finances communales.

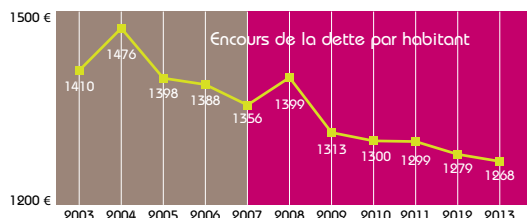
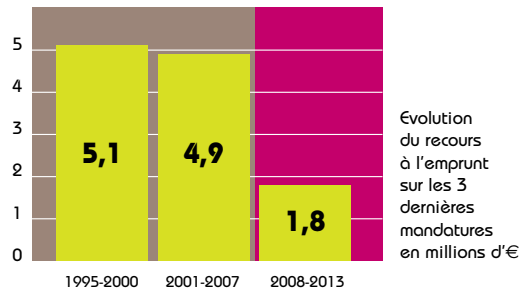
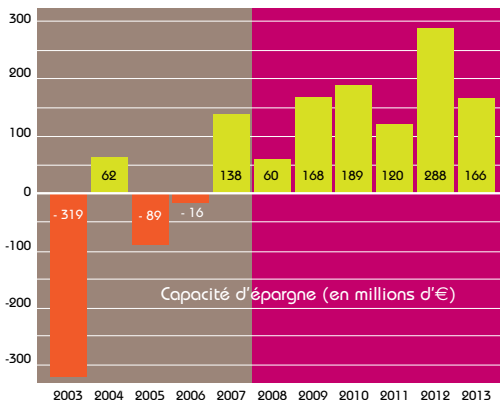
La municipalité précédente n'ayant pas pris les mesures qui s'imposaient, nous avons assumé nos responsabilités et pris les mesures indispensables pour redresser la situation :

- Augmentation des taux d'imposition communaux en 2009 et plus faiblement en 2012. Au final le taux des taxes n'a fait que suivre l'inflation pour :
 - > Accroître les recettes communales
 - > Restaurer la capacité d'épargne
 - > Limiter le recours à l'emprunt
- Vente d'actifs communaux à hauteur de 200 000 €.
- Maîtrise des charges de fonctionnement de la mairie :
 - > Diminution des indemnités des élus de près de 30 %
 - > Economies sur les charges générales, malgré une forte augmentation des coûts d'énergie

- > Renégociation à la baisse de l'ensemble des contrats : téléphonie, assurances, prêts, etc....
- > Maîtrise des charges de personnel (commune et CCAS) : De nombreux services nouveaux et le traitement d'importants dossiers (travaux en régie, mise en place d'un véritable CCAS, le PLU, le Projet Clos Chapuis, la gestion du cimetière, la mise en place des rythmes scolaires...) ont mobilisé les personnels tout au long du mandat. Pour autant, les dépenses de personnel restent maîtrisées.

Dans un contexte de crise économique sévère qui s'est traduit par des recettes en forte diminution, nous avons su redresser les finances communales à travers une gestion rigoureuse.

Conséquence directe, sur le mandat, la capacité d'investissement a été accrue de 135 000 € par an en moyenne.





Parce que nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de développement local sans cohésion sociale, au cours de ces six années, notre équipe a conduit une politique volontariste de soutien à tous les Côtos, de la petite enfance au seuil de la vie, avec l'objectif de renforcer la solidarité intergénérationnelle.

La redéfinition des missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) conduite en s'appuyant sur l'Analyse des Besoins Sociaux de la commune nous a permis de déployer des actions fortes dans les domaines suivants :

Enfance, jeunesse

- Amélioration de l'accueil de la petite enfance et augmentation de la capacité d'accueil du SMAJE (Halte-Garderie-Crèche municipale) de 15 à 20 places
- Élargissement des plages horaires de l'accueil périscolaire (matin, pause méridienne...) pour mieux répondre aux besoins des familles
- Rétablissement du transport scolaire de midi, installation d'abris bus
- Dynamisation du Conseil Municipal Enfants fondé sur un projet autour du travail "sur le devoir de mémoire" et la citoyenneté.



Personnes âgées et personnes à mobilité réduite

- Un goûter annuel "des anciens", plus festif et plus convivial
- Le colis de Noël destiné aux plus de 75 ans, choisi par un groupe des Aînés Côtos
- Travail partenarial avec l'EHPAD : ouverture de l'établissement sur la ville, lancement du projet de construction d'un nouvel espace EHPAD de 100 lits, adapté aux besoins de notre territoire, en remplacement de la Résidence EDEN.



Handicap et accessibilité

- Création d'une commission d'accessibilité comprenant des représentants d'associations ou citoyens porteurs de handicap
- Réalisation d'un diagnostic d'accessibilité des bâtiments et espaces publics.

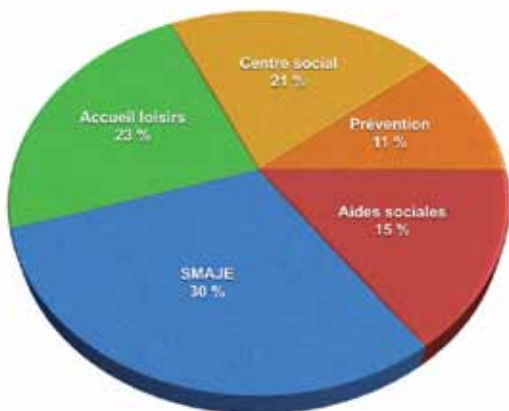
Logement d'urgence

- Création d'un logement d'accueil temporaire pour répondre à des situations d'urgence ou bien loger des personnes et les accompagner dans l'attente d'une solution de logement durable



Initiatives sociales locales

- Création d'une permanence gratuite d'avocat
- Doublement du nombre de personnes qui sont bénéficiaires de la Banque Alimentaire
- Développement des animations du centre social, espace d'animation globale ouvert à tous, avec l'appui déterminant de 50 bénévoles : carnaval, fête de la soupe, fête de la musique, thés dansants, passeurs d'images, accompagnement scolaire, Images de la ville et patrimoine...
- Création du Système d'Échanges Local (SEL), accompagné par le Centre Social, qui permet des échanges de Services, sans contrepartie financière
- Subventions et soutien renforcés aux associations caritatives, très sollicitées dans le contexte actuel difficile
- Réorganisation et développement des jardins familiaux ou partagés favorisant le "mieux vivre ensemble"
- Lancement du projet intergénérationnel de l'espace de vie "Clos Chapuis" rassemblant jeunes et moins jeunes, valides et handicapés et régi par une charte de vie collective.



En 2013, subvention municipale de 240 000 € au CCAS, soit 31 % du budget total du CCAS

Essentielle à la vie de chacun, vecteur de dynamisme, d'attractivité et de rayonnement, l'action culturelle n'a pas été oubliée tout au long du mandat. La municipalité a eu en permanence la volonté de favoriser et d'accompagner les événements culturels ainsi que les actions de protection et de valorisation du patrimoine.

École de musique

- Une École Municipale de Musique conservée pour maintenir l'outil de formation à la musique et la pratique musicale tout en soutenant la Philharmonie classe d'orchestre de l'EMM
- Une réflexion bien engagée sur le transfert de l'EMM à la Communauté de communes en raison de son rayonnement intercommunal.

Actions culturelles

- Mise à disposition de la salle Jongkind qui favorise le développement artistique associatif ou individuel, professionnels ou amateurs
- Reconduite de la biennale des Potiers
- Partenariat avec le cinéma classé "Art et Essai"
- Démocratisation du Festival Berlioz depuis 2009 avec la mise en place de tarifs adaptés et plus accessibles et de nombreuses animations gratuites de qualité
- Rénovation de la salle des fêtes du château qui offre désormais de bonnes conditions d'accueil pour tout type de spectacles.

*Sur la
cinquantaine
d'événements
du Festival Berlioz,
plus de la moitié
sont gratuits*

*Coût de fonctionnement
de l'EMM :
170 000 € par an*

Sauvegarde et valorisation du patrimoine bâti

- Actions de protection du patrimoine bâti (lavoir, dépendance Est du château) réalisées avec l'appui du GRETA et de la CAPEB
- Rénovation de la table d'orientation, de la chapelle de Sciez, de la roue du moulin du Château
- Remise en eau de fontaines
- Valorisation des fouilles du Rival et des vestiges du rempart
- La Halle rendue à sa fonction d'animation
- Soutien aux initiatives du groupe d'habitants bénévoles du Centre Social dans le cadre de leurs actions "Image de la ville", visant à promouvoir le patrimoine architectural et culturel de la ville.

Devoir de mémoire

- Rénovation et mise en valeur du monument aux morts
- Renforcement des actions contribuant au devoir de mémoire en associant les jeunes des écoles publiques et privées et bien sûr les élus du Conseil Municipal des Enfants.



En encourageant et soutenant la vie associative sportive, notre volonté a été de favoriser dès le plus jeune âge, l'activité et la pratique sportive pour une meilleure hygiène de vie et une bonne santé. Mais aussi pour contribuer à former et éduquer les jeunes en s'appuyant sur les valeurs du sport : respect, solidarité, goût de l'effort tout en permettant aux jeunes d'intégrer ensuite un club sportif grâce à la diversité des activités proposées par l'École Municipale des Sports.



1800 licenciés
à l'Office Municipal
des Sports
Animation :
"La Côte en course",
5^e édition
en 2013

En partenariat avec le Centre Social, l'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives assure les activités sportives sur le temps périscolaire : les petites vacances et le mois de juillet.

Ce partenariat a été mis en place non seulement pour mutualiser les moyens humains et matériels, mais aussi pour simplifier les démarches administratives pour les familles avec un guichet et tarif unique, et qui permet au centre social d'obtenir des financements complémentaires de la CAF.

VIE ASSOCIATIVE

Respectueux de l'indépendance des associations et soucieux de garantir l'équité de traitement, nous avons clarifié et refondé les relations entre la ville et les associations.

Tout au long du mandat, nous avons dégagé des moyens budgétaires, matériels et humains conséquents pour soutenir les associations dans leurs actions et manifestations.

Un programme important de travaux de rénovation, d'aménagement et de mises aux normes a été réalisé dans les équipements communaux mis à leur disposition, comme la salle des fêtes.



75 associations
86 000 €
de subventions par an
220 000 € d'avantages
en nature par an



La sécurité est un droit fondamental. Il est de la responsabilité collective d'agir pour prévenir des faits mineurs ou plus graves et aider à résoudre les faits avérés. En effet, toute incivilité doit être sanctionnée et la sécurité reste l'affaire de tous. Dès notre élection, nous avons pris les problèmes à bras-le-corps.

- La création de l'Instance Technique de Prévention et de Sécurité (ITPS) qui réunit chaque semaine élus, directrice des services, police municipale, directrice du CCAS,... dans le but d'agir : cages d'escalier, places publiques...
- Des rencontres mensuelles avec la Gendarmerie et les Pompiers et une présence quotidienne de la police municipale prioritairement à la Cité Scolaire pour prévenir les incidents
- Le renforcement de la collaboration entre police municipale et Gendarmerie et la conduite d'actions communes au quotidien : rondes, l'Opération Tranquillité Vacances...
- Une concertation régulière avec les établissements scolaires et maisons d'enfants autour des problématiques de sécurité, de déplacements, d'addictions...

Tout ce travail de partenariat a débouché en 2011 sur la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) en association avec la ville de Beurepaire qui rencontre des problématiques semblables de bourg-centre en milieu rural.

Ce dispositif permet au maire d'intervenir directement auprès des autorités préfectorales et judiciaires. Le CLSPD s'est concrétisé par :

- > La signature d'une convention Gendarmerie/police municipale
- > Le recours à deux demi-postes d'éducateurs de prévention pour un travail de proximité
- > La sécurisation d'espaces publics et des déplacements grâce à des aménagements urbains : éclairages, trottoirs, travaux de sécurité routière...

financement du poste "éducateurs de prévention" : aide directe annuelle de 36000 € du Conseil Général

coût des travaux d'éclairage Allée Jean Jaurès - Parking Bains Douches : 18 000 €



Même si la santé n'est pas une compétence de la commune, nous avons permis l'accueil d'acteurs de la santé scolaire dans les locaux de l'école primaire publique :

- > Le Centre Médico Scolaire qui concerne 53 communes du secteur
- > Une antenne du SESSAD pour traiter les "dys..." :
dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie...

D'autre part, l'attractivité de notre ville a favorisé l'installation de nombreux médecins spécialisés dans divers domaines du soin et de la santé.

CITOYENNETÉ,
DÉMOCRATIE, INFORMATION

Tout au long du mandat nous avons travaillé en confiance avec les différents partenaires, agi dans la transparence et en équité dans l'intérêt de tous, en favorisant l'expression et la démocratie participative.

- Pour chaque projet, mise en place d'une concertation avec les habitants et/ou les organismes partenaires
- Journée de la citoyenneté :
accueil des nouveaux électeurs
- Accueil des nouveaux habitants
- Site internet modernisé
- Panneau d'information lumineux
- Panneaux d'information libre aux associations.





De petits travaux en interventions plus lourdes sur le patrimoine communal et les espaces publics : sur la durée du mandat, 4,3 millions d'euros ont été investis.

Entretien du patrimoine bâti communal :

- Rénovation, mise aux normes de la salle des fêtes
- Église : Clocher et toiture complètement refaits
- Extension du cimetière afin de respecter les obligations légales
- Plots du chapiteau d'AIDA pour le Festival Berlioz dans la cour du château Louis XI
- École Municipale de Musique : réfection salles bleues, appartement, salle Walter
- Hôtel de Ville : réfection de la salle des pas perdus, remplacement des fenêtres et chaudière
- Espace des Alpes : réfection de salles et montée d'escalier bâtiment MJC
- Château : ancien lavoir, dépendance Est, toilettes extérieures, goudronnage de la cour Est, rénovation du porche
- Halle médiévale : suppression du transformateur.



**Église, clocher
et toiture : 415 000 €**

**Cimetière (1^{ère} tranche) :
224 000 € dont 44 000 €
d'acquisitions foncières**

Rue Salpêtrière : 65 000 €

**Château (1^{ère} tranche) :
225 000 €**



Si le logement est un droit, il est aussi un facteur important d'intégration dans la cité. Encore faut-il garantir son exercice en permettant à chacun de vivre dans un logement décent, correspondant à ses attentes et ses capacités financières.

Conscients de l'enjeu social du logement, nous avons agi pour :



**75 %
de la population
répond aux critères
de revenus
permettant l'accession
au logement social**

- Installation d'une commission d'attribution des logements sociaux pour assurer la transparence dans les attributions qui sont de la compétence du bailleur social et veiller à la mixité pour assurer le "bien vivre ensemble".
- Approbation du programme local de l'habitat (PLH) à l'échelle de la Communauté de communes et respect des obligations qui en découlent, soit construction au minimum d'une trentaine de logements par an sur La Côte-Saint-André.

LE PLU POUR DESSINER L'AVENIR

L'élaboration du PLU a été l'un des grands chantiers du mandat. Aujourd'hui approuvé, il fixe les orientations du développement de la ville pour les dix prochaines années autour d'une idée forte : réunifier la ville en améliorant le cadre de vie tout en préservant l'identité rurale de notre commune.

Le PLU fixe cinq objectifs :

- Maîtriser la consommation d'espaces et d'énergies tout en assurant un renouvellement urbain répondant aux besoins en logements dans le respect de la mixité sociale pour un "bien vivre ensemble"
- Fédérer les habitants autour d'une ville économe en matière d'aménagements : eau, assainissement, voiries, etc.
- Maintenir un développement harmonieux et durable de la ville visant à limiter les déplacements, à inciter aux modes doux, à réduire les consommations d'énergie, les déchets...
- Protéger les espaces naturels, agricoles

et forestiers en luttant contre l'étalement urbain, protéger et mettre en valeur le patrimoine avec l'AVAP, prévenir l'exposition de la population aux risques naturels

- Maintenir le dynamisme économique, notamment en soutenant l'important tissu commercial très diversifié du centre ancien.



L'INTERCOMMUNALITÉ

Aujourd'hui, l'intercommunalité doit répondre aux attentes et besoins des habitants dans de nombreux domaines. Au sein de la communauté de communes, projet après projet, vos élus de La Côte-Saint-André ont défendu les valeurs de solidarité et de mutualisation, dans le respect de l'entité du bourg-centre de Bièvre Isère.

Ainsi, la Communauté de communes a fortement investi dans de nouveaux équipements publics dont la plupart sont situés sur la commune : médiathèque, station épuration Rival, déchèterie, terrain synthétique, local associatif, terrains de tennis...

Pour relayer efficacement l'action économique, compétence de la Communauté de communes, nous avons agi pour maintenir et assurer l'emploi sur notre commune et sur le territoire, développer le commerce, l'artisanat et l'industrie.

- Politique d'investissement communal en soutien aux entreprises locales
- Soutien à l'association des commerçants "La Côte-Saint-André Commerces Plus" dans ses missions d'animation de la ville
- Valorisation du centre ancien pour favoriser l'activité commerciale et le tourisme
- Extension de la Zone Industrielle du Rival avec création d'emplois qui conforte notamment le secteur agroalimentaire de la plaine de la Bièvre
- Future extension de la Zone Artisanale des Meunières prévue dans le cadre du PLU

**9 600 € / an :
subvention
au commerce local
et mise à disposition gratuite
d'un local rue de la République**

**1 médiathèque tête de réseau
de 14 bibliothèques :
mutualisation
des moyens**





**Échanger, débattre,
se rencontrer...**

Mercredi 5 mars à 20h

Salle aile nord du Château Louis XI

**Présentation de l'équipe
renouvelée
et des grandes lignes
de notre projet**

Un bilan qui prépare l'avenir

Notre bilan comporte de grandes et de petites réalisations dont, pour certaines, on a déjà parfois oublié qu'elles ont été faites il n'y a pas si longtemps...

Mais finalement, chacun se rendra compte que beaucoup a été fait et que bien des projets utiles et réfléchis dans une cohérence d'ensemble ont été menés à bien, jour après jour.

Ainsi nous avons préparé l'avenir, pour dessiner une ville qui vous ressemble et réussir La Côte-Saint-André pour tous.

Maquette : Izagraph
Imprimerie Rochat

Ce document est édité par l'équipe La Côte-Saint-André pour tous.

Il est intégralement financé par les contributions personnelles des candidats et des soutiens reçus.

Ne pas jeter sur la voie publique

> 2020 **La Côte-Saint-André POUR TOUS**

www.la-cote-saint-andre-pour-tous.fr